

SEMINAIRE DE MONTPELLIER

# HANDBOOK

Réalisé par SeJah Conseil



# L'institutionnalisation de Un corollaire : une la concertation.

Cette mission d'étude des pratiques et des praticiens prend place dans un contexte d e développement d'un ensemble de professions et de métiers de concertation.

professionnalisation progressive.

Dans ce contexte poussant à organiser des processus de concertation, des métiers se créent : médiateurs, facilitateurs, consultants, garants et autres praticiens et chercheurs s e professionnalisent.



Des interrogations : métiers, méthodes, références, pratiques, éthique?

Ce mouvement récent de professionnalisation s'accompagne d'une recherche de cadres pratiques et moraux, de références communes dont ce secteur souhaite se doter de manière autonome.

# MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

# Un dispositif en deux volets :

# Enquête auprès de praticiens et chercheurs : Recension productions écrites :

concertation, pour recenser des bonnes bibliographique. pratiques professionnelles et des réflexions en matière d'éthique à partir d'une grille d'entretien.

Entretiens réalisés suivant la méthode dite par « effet boule de neige » : les professionnels interrogés ont été recommandés lors d'entretiens précédents.

Réalisation d'une série d'entretiens semi-directifs Ouvrages de langue française cités par les en face-à-face auprès des praticiens de la enquêtés en réponse à la question des références

# Quatre catégories :

- Manuels
- Ouvrages théoriques,
- Guides pratiques et
- Chartes



# GRILLE D'ENTRETIEN

Q1 : Comment en êtes-vous arrivé à travailler vous sur les questions de concertation ?

Q2 : Actuellement, à quels types de projets de concertation travaillez-vous ?

*Q3* : Au regard de votre expérience, quelle vision avezvous de votre métier ?

Q4 : Qu'est-ce qui selon vous relève des bonnes pratiques de la concertation ?

Q5 : Au final, votre expérience vous à-t-elle permit de développer un savoir faire autour de la concertation ?

*Q6* : Sur quels ouvrages/auteurs/modèles vous appuyez vous ?

Q7 : Discutez-vous avec des pairs de vos pratiques ? Participez-vous à des réseaux ou groupes de réflexion ?

Q8: Pouvez vous nous donner 3 à 5 termes qui résument pour vous la pratique de la concertation?

# PHOTO LEXICALE

Voici quelques termes issus de la des réponses à la question 8.

Ils sont classés selon 4 champs lexicaux:

> Citoyenneté Savoir Pluralisme Démarche

« objet partagé, respect, accompagnement vers le changement, chacun une expertise, négociation, démocratie, engagement, une autre manière de voir la connaissance, projets partagés, **citoyenneté**, patience, points de vues, représentation, pratique, échange, initiateur, dispositif, co-construction, prospective, publicité du débat, écoute, curiosité, de l'huile dans les rouages, coopération, accord, débat, pluralité, participation citoyenne, communication, intelligence collective, participation en continu, sortir de l'expert tout puissant, difficile, engagement, essentiel, sens citoyen et politique, doit être réfléchi, doit être évalué, échange, psychologie sociale, ouverture, initiative citoyenne, mise en mot, passion, co-production, garant, co*gestion*, transparence »

# LES TERMES DU DÉBAT 1/4

# Citoyenneté

respect

démocratie

citoyenneté

publicité du débat

débat

participation citoyenne

engagement

sens citoyen et politique initiative citoyenne

### Ils ont dit:

« J'étais
consultant en développement
territorial je constatais que de
travailler « à dire d'expert » ne
permettait pas de mettre les
acteurs des territoires en
position d'agir (...) j'ai donc peu
à peu inventé des choses,
notamment en me posant la
question suivante : comment
améliorer les pratiques
démocratiques ? »



## Ils ont écrit:

« La participation de la population aux affaires de la Cité est conditionnée par la compréhension que les habitants ont des questions ou des sujets traités »

> Charte de la participation, Communauté Urbaine du Grand Lyon



# LES TERMES DU DEBAT 2/4

# Savoir

Ils ont dit:

Ils ont écrit:

« L'écrit est un outil d'expression collectif, à la fois silencieux (donc générateur de paix) et permettant l'expression de chacun de façon exhaustive »

Dans la peau d'un animateur, Robert Douillet

«tout ce qui pouvait être fait au niveau scientifique ne pouvait pas marcher sur le terrain sans corroie de transmission et donc il fallait travailler avec les acteurs de terrain » une autre manière de voir la connaissance

prospective

curiosité

intelligence collective

doit être réfléchi

psychologie sociale

# LES TERMES DU DÉBAT 3/4

## **Pluralisme**

chacun une expertise

points de vues

sortir de l'expert tout puissant

représentation

co-construction

coopération

pluralité

échange

ouverture

co-production

co-gestion

### Ils ont dit:

« Le plus important c'est de prendre en compte les besoins de tous les concernés, inclure les décideurs politiques en premier lieu : il faut commencer par eux car ils vont décider à quel degré la concertation va aller. S'ils décident de faire la concertation mais ils savent que les résultats sont déjà décidés c'est votre responsabilité comme consultant de ne pas faire la concertation »



### Ils ont écrit:

« Un professionnel de la concertation revendiquant un parti pris en faveur d'un groupe d'acteur donné risque d'être considéré comme étant non légitime aux yeux de certains acteurs et de nuire à la totalité du processus »

La modélisation d'accompagnement : une démarche en appuie au développement durable, Michel Etienne



# LES TERMES DU DEBAT 4/4

# Démarche

# Ils ont dit:

« Nous créons un guide pratique de la concertation et une charte de grands principes et nous accompagnons les services et les des prestataires. Il faut être rigoureux sur la commande et le cahier des charges, avoir des exigences sur les méthodes d'animation »

### Ils ont écrit:

« Les facilitateurs de la concertation interviennent sur le contenu du dialogue, non pas pour l'orienter ou proposer des solutions mais pour traduire ce disent les uns dans un langage accessible aux autres »

La conduite de la concertation, Jean-Eudes Beuret **objet partagé** accompagnement vers le changement

transparence

négociation

projets partagés

patience

pratique

dispositif

écoute

de l'huile dans les rouages

accord

communication

participation en continu

difficile

doit être évalué

mise en mot

garant

# ANALYSE

### Trajectoires vers la concertation :

- Diversité des points d'entrée
- Année 90 : période phare
- Pas de parcours académique balisé

### L'engagement personnel:

- Fort chez tout les professionnels
- Intensité et passion du travail
- Lien à la politique ?

### Perception de la concertation :

Fonctionnelle VS Compréhensive

### La neutralité dans la pratique :

- Forte divergence des points de vue
- Dépendant de la structure menant la concertation

### La déontologie :

- Individuelle et collective
- · Pas toujours formalisé dans des chartes

### Les bonnes pratiques :

- Notion de « posture neutre » du professionnel de la concertation.
- Bon rapport avec les élus.
- Préparation des réunions et du dispositif en amont.
- Respect des engagements pris.
- Retour et suivi des résultats auprès de la population et des parties prenantes.

# PAROLES DE « BONNES PRATIQUES »

« C'est une pratique qui ne doit pas être limitée au niveau local. Si c'est trop local, il n'y a pas de concertation horizontale »

« Il faut viser la co-décision, impliquer les gens le plus tôt possible et avoir la notion de diagnostic participatif »

> "Aller au devant de ceux qui ne s'expriment pas "

« Il est souvent nécessaire de maturation de maturation laisser un temps de décider de des idées avant de décider de façon définitive »

W Bien connaître les objectifs

W Bien connaître les objectifs

W Bien connaître les objectifs

Fas de fixés avec précision. Pas de fixés avec précision dépend des jugement car cela dépend des jugement car cela dépend des choix du décideur »

"J'ai rencontré un élu qui a dit « la concertation elle est bonne si tout le monde est d'accord avec moi » donc on ne peut pas travailler avec quelqu'un comme ça."

"Assurer la lisibilité et la transparence de ses actions en facilitant l'accès à une information complète et pédagogique "

# QUESTIONS DE DÉONTOLOGIE

LA PROFESSIONNALISATION DE LA CONCERTATION PASSE-T-ELLE PAR L'ADOPTION D'UN CODE DÉONTOLOGIQUE COMMUN À L'ENSEMBLE DES PRATICIENS ?

DOIT-ON RENDRE OBLIGATOIRE LA POSSESSION D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE POUR EXERCER ?

UN PROFESSIONNEL DE LA CONCERTATION DOIT-IL PASSER PAR UN CURSUS ACADÉMIQUE SPÉCIFIQUE ?

... ?



Ce HandBook a été élaboré en janvier 2010 par : Hugo Falzon, Sébastien Franchi, Jacques Rongère Dans le cadre d'un projet collectif du Master II «métiers du conseil et gestion de projet» Faculté de droit et de science politique, Montpellier.



Nous souhaitons remercier les participants de cette étude :

Jean-Marc Dziedzicki, Clément Genet, Jean-Emmanuel Rougier, York Von Koff, Gilles-Laurent Rayssac, Laure-Agnès Suita, Martine Antona, Raphael Mathevet, Pierre-Yves Guihéneuf, Laura Michel, Bernard Brunet, Fabien Bressan et Audrey Richard.